

18 février 2024 : où en sommes-nous ?

Nous nous battons depuis plus de 2 ans avec les autres associations riveraines de l'aéroport de Corbas contre les nuisances aux riverains (aussi bien des parachutistes que des vols circulaires réguliers juste au-dessus de nos maisons). Après une réunion publique en mai dernier, nous avons effectué de nombreuses actions et courriers auprès de la préfecture pour dialoguer sur le dossier. Actions appuyées par les différentes municipalités dont celle de Mions mais qui sont restées sans effets.

La Métropole étant propriétaire de l'aérodrome, nous avons réussi à rencontrer Mr ATTANAZ vice-président en charge de l'environnement. Rencontre assez positive.

Notre demande d'intégrer la Commission Consultative de l'Environnement (CCE) de l'aéroport de Corbas afin de faire entendre la voix des riverains, donc des habitants de Mions, a été comprise. Nous rappelons que notre but n'est pas de fermer l'aéroport mais d'établir une charte afin que les intérêts de chacun soient préservés.

A noter qu'APACHE participera à l'action de l'UFCNA (Union Française Contre les Nuisances des Aéronefs) du 13 au 16 mars. Pour se faire nous mettons en place une réunion des représentants des riverains des aérodromes de Corbas, Villefranche et Bron pour le département du Rhône mais aussi d'Albertville, Grenoble, Saint-Etienne, Chabeuil Cette action sera suivie d'une remontée au niveau national de l'UFCNA et Ministères concernés avec communiqué de presse sur les nuisances de l'aviation générale ainsi que l'expression de l'exaspération des riverains.

Affaire à suivre